

**Journées de lancement du Pacte civique**  
**Le Pacte civique, une démarche qui se voudrait novatrice**  
***J.B. de Foucauld***

1) Le Pacte civique est une démarche pluraliste, évidemment inspirée du Pacte écologique de Nicolas Hulot, portée par un collectif informel d'associations et de personnalités réunies à l'initiative de Démocratie et Spiritualité, de La Vie nouvelle et de Poursuivre. Elles ont en commun d'être concrètement engagées, depuis longtemps, dans la bataille pour la cohésion sociale et le mieux vivre ensemble. Ce collectif travaille depuis novembre 2008, ce n'est donc pas un collectif de circonstance.

2) En 2009, au moment où la crise financière battait son plein, ce collectif a rédigé une plateforme commune « Face à la crise, penser, agir, vivre autrement en démocratie », qui est en quelque sorte la charte du Pacte civique et la base intellectuelle d'une adhésion. Elle pose un diagnostic sévère, mais qui se veut non anxiogène, de la crise actuelle. Elle insiste sur les potentiels humains disponibles, bien que non reconnus, sur la nécessité qu'œuvrent ensemble pour améliorer la qualité démocratique les forces humanistes, spirituelles et politiques. Elle fixe les quatre impératifs autour desquels doit s'organiser la recherche d'une nouvelle voie, d'un nouveau paradigme :

- La créativité, dont le champ doit s'élargir et qui doit se concentrer sur tout ce qui donne sens ;
- La sobriété, qui va s'imposer notamment pour des raisons écologiques, mais qui ne doit pas dégénérer en austérité imposée aux plus fragiles et doit être appliquée proportionnellement aux possibilités de chacun ;
- La justice, nécessaire pour assurer le respect des droits fondamentaux pour tous, y compris le droit au travail, ainsi que le partage des richesses ;
- La fraternité, pour élever le niveau de la qualité démocratique.

3) Ce dernier point doit être souligné : Les problèmes à résoudre sont si ardues qu'ils risquent d'entraîner diverses formes de régressions démocratiques, déjà à l'œuvre pour certaines. Ils ne pourront être résolus qu'à deux conditions : Un soutien net de la société civile, qui doit donc s'exprimer, et une amélioration de la qualité de fonctionnement de notre démocratie, notamment de sa capacité à dialoguer en profondeur, en prenant son temps et en écoutant chacun. Cinq engagements sont consacrés à cette question.

4) Nous considérons en outre que le changement doit s'opérer simultanément à trois niveaux, aucun n'étant par lui seul suffisant :

- Chaque personne s'engage à s'appliquer à elle-même les changements qu'elle désire pour la société, notamment prendre le temps du sens et se donner les moyens d'être plus solidaire (sept engagements) ;

- Les diverses organisations ou membres de ces organisations (collectivités locales, entreprises, associations, administrations, etc.) doivent promouvoir, chacune à leur manière, les quatre impératifs du pacte civique et lutter contre les tendances à la déshumanisation et à la perte du sens des finalités (Dix engagements). ;
- Les institutions et les politiques publiques doivent être renouvelées pour mieux lutter contre les inégalités et les exclusions, revivifier le vivre ensemble, et rendre l'Union européenne plus vivante, plus démocratique et plus active.

Ces trois changements se conditionnent l'un l'autre, ce qui n'est pas aisé à mettre en œuvre. C'est le but des trente-deux engagements du Pacte civique que d'y contribuer.

5) La rédaction de ces trois types d'engagements a pris un certain temps. Des fiches repères, sujets par sujets, ont été rédigées selon un modèle commun afin d'y aider. Elles seront mises prochainement sur le site du Pacte. Le choix a été fait de rédiger des engagements de principe brefs, à la fois exigeants et réalistes, ne couvrant pas tous les sujets, et tenant sur un recto verso. Ils sont assortis d'un document sur les moyens de les mettre en œuvre, plus détaillé, plus long, qui est un ensemble de propositions qui évolueront en fonction des débats qui auront lieu. Ainsi essayons-nous de concilier simplicité des orientations et prise en compte de la complexité des solutions, adhésion et participation.

6) Le parti a été pris d'une adhésion en bloc à tous les engagements ; mais, grâce à l'informatique, chacun pourra mettre en avant ce qui l'intéresse particulièrement, ou les réserves qu'il peut avoir à l'égard de tel ou tel engagement. L'adhésion sera également ouverte aux organisations, point important qui marque l'intérêt des promoteurs du Pacte pour la dimension collective. Enfin, l'application des engagements par chacun, par les organisations, par le personnel politique fera l'objet d'une évaluation fin 2012, puis fin 2013, terme de la démarche. Le Pacte est ouvert à l'adhésion simultanée des citoyens, des cadres des organisations, et des responsables politiques poussant dans la même direction.

7) Le pacte s'adresse donc aussi aux responsables politiques. Ils auraient intérêt à ce soutien de la société civile. En ont-ils conscience ? Nous voulions les interroger au plus haut niveau, mais cela ne s'est pas avéré facile. Comme si les responsables politiques voulaient réformer la société en se passant de la société. C'est cela aussi que nous voudrions changer. Sur chaque sujet, nous devons désormais nous poser la question du rapport au politique. Et bien entendu, nous prendrons des initiatives particulières lors des élections présidentielles, en liaison avec des initiatives voisines comme celle de la Ligue des Droits de l'homme.

Au total, le Pacte civique, qui comporte une forte dose d'empirisme et d'improvisation, voudrait provoquer une prise de conscience, favoriser la confiance et la coopération, générer une espérance lucide, redonner le moral par injection d'un peu de morale. Il n'a aucune vocation hégémonique. Il ne prétend pas supprimer les conflits légitimes ou les désaccords. Mais il peut aider à les vivre de manière plus positive pour tous, et particulièrement pour les plus souffrants d'entre nous.